

Guide d'utilisation du bâtiment



Nom établissement

Adresse

SOMMAIRE

- 1 - Accessibilité – sécurité – stationnement
- 2 - Accessibilité pour personnes handicapées
- 3 - Les espaces extérieurs
- 4 - Ventilation
- 5 - Chauffage
- 6 - Confort d'été
- 7 - Eclairage
- 8 - Gestion de l'eau – risque de légionelle
- 9 - Les cuisines
- 10 - Tri des déchets / nettoyage
- 11 - Le risque Incendie
- 12 - Les éco gestes
- 13 - Contact

Comment utiliser et préserver la
qualité environnementale de votre
espace de travail

Comprendre le fonctionnement

**Fonctionnement du bâtiment et de ses
équipements**



Appliquer les recommandations

**Trucs et astuces pour un gain de confort et
pratique des éco-gestes au quotidien**



1 - Accessibilité - sécurité - stationnement



L'accès au site

Un accès depuis l'extérieur :
La rue xxx



Le stationnement

Des places de stationnement payantes sont situées le long de la rue xx. La ville a délivré des macarons permettant au personnel de la crèche de stationner gratuitement.



L'accès au bâtiment

- Trois entrées :
 - au nord pour accéder au sous-sol (local poussettes)
 - au Nord au niveau du SAS d'entrée pour accéder au RDC
 - au Sud au niveau du portail d'entrée sur rue pour accéder aux sections
- Les portes sont ouvertes de 7h à 18h45.

Le local poussettes

Un local dédié aux poussettes accessible par la rampe extérieure est situé au sous sol.



Accès sécurisés : les visiteurs s'annoncent au visiophone !

Il est relié au secrétariat, à la cuisine, à la buanderie et aux sections bébés, moyens et grands.



L'alarme anti-intrusion et incendie du bâtiment

Elle est gérée par le personnel de la crèche.



2 - Accessibilité pour personnes handicapées



Accès extérieurs

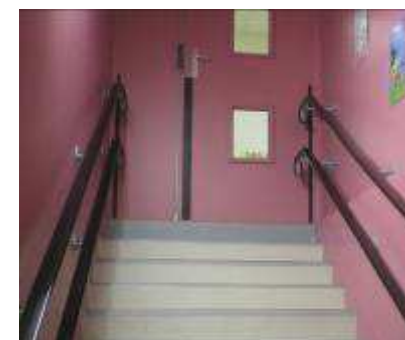
Les personnes à mobilité réduite bénéficient d'infrastructures adaptées :

- Un portail d'accès de 1,40 m depuis la rue
- Une Place de parking sur la rue xx devant l'accès principal
- Deux rampes d'accès : une pour le sas d'entrée au bâtiment et une seconde pour accéder au local poussettes.



Un ascenseur

Il donne accès au sous sol où se situe le local poussettes, au RDC et à l'étage.



Des équipements intérieurs adaptés

- Des couloirs de 1,40 m de largeur et des portes de bureaux de 90 cm
- Des sanitaires adaptés : un au RDC et un autre à l'étage
- Des portes avec des fenêtres de deux niveaux de hauteur différente
- Des bandes rugueuses et des couleurs distinctes dans les escaliers.
- Visiophone PMR
- Annonce sonore à l'ouverture des portes

3 - Les espaces extérieurs

Surfaces

- 604 m² d'espaces extérieurs dont :
- 53 m² au Nord composées des accès pompiers et livraison et circulations piétonnes
 - 551 m² au Sud composées des jardins



Accès depuis l'intérieur

Il existe un accès par section menant à la terrasse et au jardin côté Sud et un accès supplémentaires au jardin côté Nord pour la section grands.

Espèces végétales

Les essences sont xxx



Jeux

En fonction des sections, de multiples équipements sont installés : des structures avec toboggan, un bac à sable, une piste cyclable ont été installés. Sans oublier des tables de pic nique, des abris jardin, une zone de jeux d'eaux , jardin potager...



Entretien et maintenance : attention au sable !

La Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité du Conseil général assure l'entretien et la maintenance régulière de ces espaces.
Pour l'aider dans son travail, il est notamment important que les activités du bac à sable y soit bien circonscrites : en effet, le sable est abrasif pour les jeux et bouche les résines des sols amortissant.



4 - Ventilation

Les 3 fonctions de la ventilation mécanique double flux avec récupération de chaleur :

- 1. Renouvellement hygiénique de l'air**
Le renouvellement est mécanique et permet de ne pas ouvrir les fenêtres. Il est de 25 m³ par personne (niveau supérieur au niveau réglementaire)
- 2. Confort d'hiver**
L'air neuf entrant est préchauffé par l'air vicié sortant, cela permet de réduire les consommations de chauffage et d'obtenir une ambiance dans les locaux plus homogène.
- 3. Confort d'été**
En été, il est possible d'actionner un système de « free cooling » : la nuit la chaleur du bâtiment est évacuée. La directrice peut demander à la DBL de programmer ce système. En cas de besoin, le technicien de la société ou l'installateur pourront assister le Conseil Général.

En hiver, il ne faut donc pas ouvrir les fenêtres !

Le renouvellement réglementaire ne serait plus assuré et cela nuirait aux économies d'énergie ainsi créées.



Entrée de l'air neuf

Sortie de l'air vicié

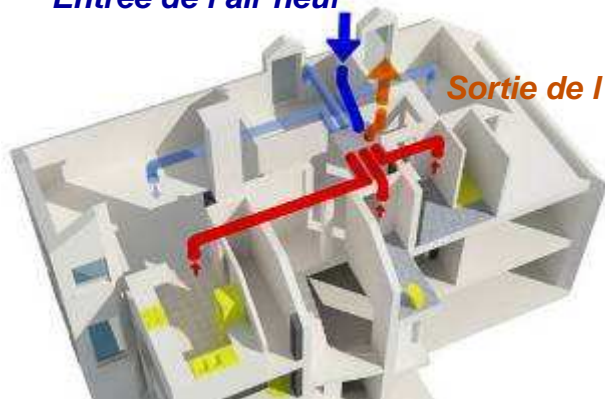


Schéma de principe de la VMC double flux



Local de l'échangeur thermique



Gaine de ventilation en toiture



Grille de soufflage (avec lames recourbées pour éviter une gêne)



Grille d'extraction

5 - Chauffage

La chaleur du soleil : un chauffage passif

Les espaces occupés par les enfants sont orientés plein **Sud**, cela permet de recueillir la chaleur du soleil par l'intermédiaire de larges baies vitrées (photos 1 et 2)



Une isolation du bâtiment performante

- Isolation par l'extérieur : 120 mm de laine de roche sur un bardage métallique (3), bardage bois (4) et bardage à claire-voie
- Isolation de la toiture : 120 mm de mousse de polyuréthane sur dalle béton.
- Menuiseries avec doubles vitrages performants en aluminium au Sud et en bois au Nord, à l'Ouest et à l'Est



Systemes de chauffage:

- La ventilation double flux

La chaleur de base est apportée par la ventilation double flux.

- Les panneaux rayonnant en plafonds des sections (5)

- La chaleur est diffusée de façon homogène
 - Ils évitent les risques de brûlures des enfants
 - Ils permettent un gain de place dans les locaux
- **Les radiateurs** dans autres locaux et les circulations
Ils sont munis d'un robinet thermostatique (6).

- Gestion des températures

Les températures sont fixées au niveau réglementaire de 21°C. Chaque section est équipée d'un thermostat et les radiateurs sont équipés de robinets thermostatiques.

- Une chaudière à condensation

Elle produit la chaleur du chauffage et de l'eau chaude sanitaire (7)



6 - Confort d'été



(1)

Les protections solaires

Elles servent à éviter l'effet d'éblouissement et les apports de chaleur

- Les stores intérieurs

Situés sur les baies vitrées de la façade Sud, ils seront tirés manuellement (photos 1 et 2)

- Les brises soleil

Le bardage à claire-voie ne laisse passer que quelques raies de lumière.

- Côté Nord, Est et Ouest les lames sont verticales (photos 3 et 4)
- Côté Sud les lames sont horizontales et constituent la casquette du bâtiment (5)



(3)

Vue extérieure



(4)

Vue intérieure



(5)

Brise soleil en casquette

Le « Freecooling » (ventilation nocturne)

La ventilation double flux pourra être actionnée les soirs d'été pour décharger le bâtiment de la chaleur accumulée durant la journée.



Pensez à fermer les stores et ce dès que le soleil éclaire les fenêtres les jours de chaleur

Lors des journées les plus chaudes, pensez à fermer les fenêtres quand l'air extérieur est plus chaud que l'air intérieur



7 - Eclairage



Un bâtiment généreux en lumière naturelle



Les ouvertures ont été agrandies. Profitez en et n'allumez l'éclairage artificiel qu'en cas de réel besoin !



Un éclairage artificiel économe

Les luminaires sont à faible consommation d'énergie, type fluorescent et fluo compacte.



Gestion de l'éclairage

- Dans les circulations, sanitaires et pièces annexes du sous sol et de l'étage: par détection de présence
- Dans les dortoirs: par variateur manuel au droit de chaque entrée. Exercez une pression prolongée pour régler l'intensité lumineuse.
- Des sections: la moitié des éclairages de chaque section est commandée dans la section, l'autre moitié est commandé depuis le secrétariat (obligation par le bureau de contrôle).



Commande d'éclairage du secrétariat



Détecteur de présence

8 - Gestion de l'eau – risque de légionelle



Réduction des consommations d'eau

Le bâtiment est équipé en systèmes permettant des économies d'eau : chasse d'eau à double commande (3/6l).



Production d'eau chaude solaire

Le bâtiment est équipé de 22.5 m² de panneaux solaires thermiques situés en en toiture terrasse et orientés au Sud. Ils couvrent 35% des besoins en eau chaude sanitaire.



Prévenir le risque de légionelle

- **Tous les matins**, faire couler l'eau chaude sanitaire de tous les points d'eau chaude (robinets, douche, douchettes) - sans exception- entre 5 et 10 mn (le lundi : laisser couler 10 mn), en dehors de la présence des enfants, en évitant d'inhaler la vapeur.
- **Ne pas oublier certains points** : le robinet de la buanderie, les lavabos et douches du personnel, les baignoires des tables de change servant peu souvent et tous les étages, sous-sol et cuisine.
- **Signaler au NUMERO VERT toutes les pannes** sur le réseau (fuites, siphon, robinet ou pomme de douche cassée) afin d'assurer les réparations au plus tôt.



9 - Les cuisines



Le four mixte : à air sec et à vapeur

- Le four peut fonctionner à air sec, à la vapeur ou les deux simultanément.
- La vapeur permet une cuisson diététique et sans dessécher les aliments

Pour l'utilisation du four à vapeur :

Veillez à remettre du sel pour l'adoucisseur tous les 2 à 3 semaines



10 - Tri des déchets / nettoyage

Collecte des déchets



Les déchets sont collectés par XXX les jours suivants : xxx
L'emplacement des bacs est situé près du portail d'entrée du bâtiment.



Les locaux d'entretien



Le personnel en charge de l'entretien du bâtiment dispose d'un local dédié à chaque étage.

Trier les déchets

Demander la plaquette d'information à l'organisme chargé de la gestion des déchets



11 - Le risque Incendie



Au quotidien

- ❖ Laisser les dégagements non encombrés d'objets ou de mobiliers (Attention un meuble léger non fixé peut être emporté par une foule en panique et occasionner des chutes)
- ❖ Respecter les effectifs fréquentant les salles (par exemple l'effectif d'une salle avec une issue est limité à 19 personnes)
- ❖ Laisser les issues de secours non encombrées et libres
- ❖ Laisser les portes coupe-feu ou pare-flamme fermées (sauf en cas d'asservissement à l'alarme).
- ❖ Laisser les oculus des portes transparents
- ❖ Eviter les aménagements, décorations précaires avec des matériaux facilement inflammables : Installer les guirlandes de Noël avec parcimonie, Interdire les prises multiples.
- ❖ Interdire le stockage de matériaux et produits inflammables dans des locaux ou mobiliers non prévus à cet effet (pas de mobilier dans les locaux techniques)
- ❖ Laisser libre les accès pompier sur les parkings et abords des bâtiments
- ❖ Interdire tout objet inflammable près d'une source de chaleur



Protocole d'évacuation en cas d'alerte

Se référer au **protocole en vigueur** dans le bâtiment

Pour mémoire, APPEL POMPIERS :
018 : téléphone habituel
8218 : téléphone rouge



12 - Les éco gestes

1 J'économise l'énergie...

... et je diminue les apports internes

■ J'active l'option de mise en veille automatique de l'ordinateur « Energy-Star »

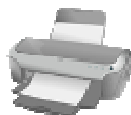
L'option Windows permet de gérer sans y penser la consommation électrique du matériel informatique lorsqu'il est inactif.

■ J'éteins l'ordinateur le soir

■ J'éteins l'éclairage dès que je sors d'une pièce

Soyez vigilant pour que ce geste devienne une habitude.

2 J'économise le papier:



■ Limiter les impressions

Echangez et archivez les documents en utilisant l'ordinateur et n'imprimez qu'à bon escient !

■ Optimiser le papier

Utilisez la fonction « recto-verso » des imprimantes et photocopieuses ou servez vous du côté verso pour les brouillons.

A vos souris !

Ci-dessous la procédure à suivre pour l'installation facile d'Energy-Star.



1. Allez dans « Panneau de configuration »
2. Puis dans « Option d'alimentation »
3. Cliquez sur l'onglet: « mise en veille prolongée »
4. Cochez: « activer la prise en charge de la veille prolongée »
5. Cliquez sur l'onglet: « mode de gestion de l'alimentation »
6. Enfin réglez sur 5, 20, 45 min et 1h les paramètres: « Extinction du moniteur », « Arrêt du disque dur », « Mise en veille » et « Mise en veille prolongée »

13 - Contact



Si vous souhaitez obtenir des précisions complémentaires ou formuler des demandes, vous pouvez contacter :